

Le directeur régional de l'Insee

Dossier Suivi par :

Valérie SOULLARD - Tél : 05.57.95.04.09.
Nicolas PIRAME - Tél : 05.57.95.08.68.
Mél : DR33-DEM@INSEE.FR

REÇU LE

12 AVR. 2021

MAIRIE DE LAHONCE

à

Mairie de LAHONCE

Place de L'Église
64990 LAHONCE

Poitiers, le 09 avril 2021
N°2021_7469_DR86-DIR

Objet : Enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) réalise du 19 avril au 26 juin 2021 une importante enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité auprès de personnes résidant en France métropolitaine.

Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Un échantillon de 13 700 logements a été sélectionné aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Parmi ces logements, certains se situent dans votre commune. Ces ménages sont interrogés par Madame DEVILLAS Virginie, enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

L'enquête se déroulera en face-à-face ou par téléphone selon la situation sanitaire, l'entretien étant réalisé par un enquêteur de l'Insee. Que l'enquête soit réalisée en face à face ou par téléphone, pour effectuer leur travail, les enquêteurs de l'Insee continueront à se déplacer dans les rues ou dans les halls d'immeuble, dans le strict respect des gestes barrières, pour identifier un logement à enquêter ou s'assurer du nom des occupants à partir d'éléments de localisation dont ils disposent. En cas d'enquêtes réalisées en face-à-face, l'enquêteur met en œuvre un ensemble de mesures strictes en raison de la crise sanitaire, conformément aux recommandations du Ministère de la Santé.

Ils sont en particulier équipés de masques, de lingettes et de gel hydro-alcoolique.

Ponctuellement les enquêteurs peuvent également être amenés à vous solliciter afin de disposer d'un bureau ou d'une salle afin de réaliser une interview dans un lieu neutre à la demande de la personne enquêtée. Le contexte de la situation sanitaire pourrait conduire à des demandes de ce type plus fréquentes, face à une inquiétude plus forte à laisser entrer un enquêteur de l'Insee dans son logement. Il est important que les personnes

sélectionnées pour participer aux différentes enquêtes y répondent. Votre collaboration dans ce domaine constitue une aide précieuse pour nos enquêteurs, et nous vous en remercions. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de l'enquêtrice sera facilité si cette enquête est annoncée soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou par voie de presse. Une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Des renseignements relatifs à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet www.insee.fr.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur régional



Daniel BRONDEL

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n°2021A045EC du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, valable pour l'année 2021 – Arrêté en date du 23/11/2020.

Cette enquête est obligatoire. En cas de défaut de réponse, les personnes enquêtées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du code pénal.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee). Ces réponses seront conservées jusqu'à six mois à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête.

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) est seul destinataire des données d'identification (nom et coordonnées), ainsi que les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Elles seront conservées par le service producteur jusqu'à six mois après la fin de la collecte.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee), que vous pouvez contacter à l'adresse figurant au bas de cette lettre. Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance à Bercy (139 Rue de Bercy, 75 012 Paris). Vous pouvez si vous l'estimez nécessaire adresser une réclamation à la Cnil.



EXEMPLE de texte à insérer :

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), réalise du 19 avril au 26 juin 2021, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

